



L B - L

Pack PROTECTION + BIOSTIMULATION

pour répondre aux besoins globaux de la vigne
PROTECTION MILDIOU + BIOSTIMULATION



PRÉSERVER
LA SANTÉ de la plante

grâce au **LBG-01F34**

BOOSTER
LA VITALITÉ de la plante

grâce au **SVL-008**



• 10 ANS D'EXPERIENCE TERRAIN
en toutes situations

- Une protection efficace reconnue contre le mildiou sans résistance constatée à ce jour.

• LA SÉCURITÉ
d'un produit homologué :

- MFSC
Matières Fertilisantes et Supports de Cultures.

• UNE RÉPONSE AUX ENJEUX
de la certification HVE*

- Produit de biocontrôle avec un IFT conventionnel égal à 0.

* Haute Valeur Environnementale

• STIMULE LA VITALITÉ
en améliorant la qualité :

- de la photosynthèse
- de la croissance foliaire
- de la vigueur de la vigne.

• UN CONFORT D'UTILISATION
avec une formulation :

- de qualité
- non concernée par la distance de sécurité riverains.

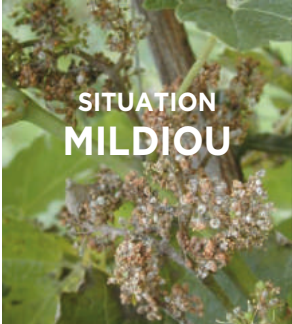




• MAXIMISE L'EFFICACITÉ
du **LBG-01F34**

- dont la systémie se trouve optimisée dans une vigne en conditions poussantes.




LB-L

Pack PROTECTION + BIOSTIMULATION

 <p>SITUATION MILDIOU</p>				
	<p>F Feuilles étalées</p>	<p>G Grappes séparées</p>	<p>H Boutons floraux séparés</p>	<p>Floraison</p>

<p>FAIBLE À MOYENNE PRESSION</p>		<p>Solution Pack LB-L pour 2,5 ha</p>	<p>BBCH 55</p>
		<p>4 l/ha LBG-01F34 + 1,8/ha SVL-008</p>	

<p>FORTE PRESSION</p>		<p>Solution Pack LB-L + partenaire ANTI-MILDIOU</p>	<p>BBCH 69</p>
		<p>2-3 l/ha LBG-01F34 + 1,8/ha SVL-008 + partenaire anti-mildiou</p>	

- La solution pack **LB-L** s'emploie en préventif à tout évènement contaminant jusqu'à **2 applications maximum/ha/an**.
- Protection anti mildiou jusqu'à 10 jours à adapter en fonction de la pousse et du risque mildiou

LBG-01F34 - AMM : N° 2100041 - 755 g/L de phosphonates de potassium - Détenteur de l'AMM : Luxembourg Ltd. P102 : Tenir hors de portée des enfants P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection P501 : Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale SPI : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes - SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire FR 57300163896. Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Edition septembre 2020. Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Crédit photos DE SANGOSSE / Shutterstock / Istock.

SVL-008. AMM matière fertilisante N° 1180403- Solution liquide de dérivé de saccharose et de sulfate de cuivre- détenteur de l'AMM: SERVALESA. P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette; P102: Tenir hors de portée des enfants; P264: Se laver soigneusement après manipulation; P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage; P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau; P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer; P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer; P501: Eliminer le contenu/récipient à travers le système de collecte sélective activé dans votre commune.

LBG-01F34

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SVL-008

Sensibilisation cutanée (catégorie 1), Irritation oculaire (catégorie 2), toxicité aiguë inhalation (catégorie 4), Danger pour le milieu aquatique toxicité chronique (catégorie 1)



ATTENTION

H317: Peut provoquer une allergie cutanée; H319: Provoque une sévère irritation des yeux; H332: Nocif par inhalation; H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SPI: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.